n° 47
Avril 2023

LA FSU TERRITORIALE DE L'HÉRAULT !

snuter34fsu@yahoo.com

CQFD

BULLETIN D'INFORMATION DE LA FSU TERRITORIALE DE L'HÉRAULT !

SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE

SAUSSAN LE 26 MAI 2023

TOU.TES ENSEMBLE !

Forts de notre réussite aux dernière élections professionnelles nous devons faire face à de nouvelles responsabilités et de nouveaux défis. Nous nourrissons aussi de nouveaux projets en faveur du développement de la FSU Territoriale de l'Hérault et pour les agent.es, salarié.es et contractuel.es de nos collectivités. Tout ceci nous impose de nous renouveler et nous organiser en conséquence. L'Assemblée Générale est aussi le moment où nous faisons le point sur les dossiers d'actualités (Protection Sociale Complémentaire) et même sur des dossiers que nous avons cru (à tort) dernière nous (RIFSEEP, Ségur, etc.).

Enfin c'est surtout un moment convivial ou nous nous rencontrons, nous nous retrouvons pour un moment d'échanges et d'orientations communes.

Nous vous attendons donc toutes et tous pour décider ensemble des mandats donnés au syndicat pour les mois à venir.

Comptant sur votre présence, recevez nos chaleureuses salutations syndicales.

Pour le Bureau de la FSU Territoriale de l'Hérault

Emmanuel Samson
Secrétaire général

ORDRE DU JOUR

Accueil à partir de 9h00

9h30 - Mot de bienvenu

9h45 : Mandature 2022-2026

- Présentation des nouveaux élu.es et représentants FSU
- Modalité de vote en instance pour les élu.es et représentant.es FSU
- Répartition et utilisation du temps syndical
- Election des membres du Bureau
- Organisation des locaux et des instances

11h00 - Pause

11h15 - Trésorerie

- Validation des comptes 2022
- Ouverture d'une ligne budgétaire exceptionnelle

11h30 - Actualités syndicales

- Secteurs (Assistants familiaux, agent.es des collèges, Travail social, PMO, petite enfance, administratifs, encadrements,), dialogue social, Ségur, actualités locales et nationales, etc…

12h30 - Apéritif et repas offerts par la FSU Territoriale de l'Hérault

14h00 - RIFSEEP

- Avis des élu.es sollicité pour le CST de juin sur nouvelles modalités RIFSEEP au conseil départemental et sous réserve IFSE métiers en tension.

15h30 - Protection Sociale Complémentaire

- Présentation des orientations nationales et point sur les discussions au conseil départemental de l'Hérault.

16h15 - Questions diverses

17h00 - Fin de journée

Syndicat FSU des territoriaux 34
Maison des Syndicats
474 allée Henri II de Montmorency
34000 Montpellier
snuter34fsu@yahoo.com
☎ 07.83.83.77.65

LA FSU TERRITORIALE ensemble AU QUOTIDIEN

F.S.U. ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

MANDATURE 2022-2026

EN COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL (CST) :

Maillis Lab (assistante de service social – Montpellier),
Philippe Urbin (Educateur spécialisé - Montpellier)
Tamaya Hieramente (Assistante de service social – Mèze),
Emmanuel Samson (Assistant de service social - Montpellier),
Sylvie Urbin (Educatrice Spécialisée - Montpellier)
Ahmed Ahmia (Conseiller d'insertion – Montpellier)
Stéphanie Fayolle (Assistante des Service social – Béziers)
Patrick Trubner (Gestionnaire comptable – Montpellier)

FORMATION SPÉCIALISÉE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (FSSSCT)

Ahmed Ahmia (Conseiller d'insertion – Montpellier) – Elu Secrétaire de la FSSSCT
Stéphanie Fayolle (Assistante des Service social – Béziers)
Philippe Urbin (Educateur spécialisé - Montpellier)
Patrick Trubner (Gestionnaire comptable – Montpellier)
Eric Ancey (Chef de groupe Espaces Verts – Montpellier)
Sonia Yaklo (Auxiliaire de Puériculture – Montpellier)
Laetitia Broquediz (Assistante des service social – Montpellier)
Nadia Touzini (Assistante Familiale - Corneilhan)
Claudia Beldame (Assistante des service social - Sète)
Mickael Dupont (Gestionnaire de Bâtiment – Montpellier)
Bertrand De Pontual (Médecin – Sète)
Edwige Maille (Assistante Familiale – Corneilhan)

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE (CAP) :

CAP.A : Tamaya Hiéramente (Assistante de service social – Mèze)
Léonard Aigoin (Conseiller d'insertion – Montpellier)
Sylvie Urbin (Educatrice Spécialisée - Montpellier)
Olivier Fourdrignier (Educateur spécialisé – Jacou)
Charlotte Vlaminck (Responsable d'unité – service insertion – Montpellier)
Bertrand De Pontual (Médecin – Sète)

CAP B : Karine Lizon (Secrétaire de Direction – Montpllier)
Jean-Pierre Allenne (Assistant administratif – Lattes)
Nathalie Manenq (Gestionnaire administrtaive – Montpellier)
Sonia Yaklo (Auxiliaire de Puériculture – Montpellier)

CAP C : Emilie Calabuig (Assistante administrative – Mèze)
Eric Ancey (Chef de groupe Espaces Verts – Montpellier)

COMMUNE DE ST JEAN DE VÉDAS

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL (CST) :

Corinne Bonniol – Adjointe animation pple 1ere classe
Emilie Lugagne – Adjointe technique pple 2ème classe
Alison Courtial - Adjointe animation
Grégoire Calderon-Tedeschi - Adjointe technique
Karine Quevedo - Adjointe technique pple 2ème classe
Delphine Passalacqua - Adjointe technique pple 1ère classe
Marc Ferre - Adjoint animation ppl 1ère classe
Laure Barrial - Adjointe animation
Noëlle Boix - Adjointe technique pple 2ème classe
Sébastien Duplan – Gardien-Brigadier
Sébastien Gomez - Adjointe technique pple 2ème classe
Ludivine Hucke - ATSEM pple 2ème classe

FORMATION SPÉCIALISÉE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (FSSSCT)

Emilie Lugagne – Adjointe technique pple 2ème classe
Marc Ferré - Adjoint animation ppl 1ère classe
Sébastien Duplan – Gardien-Brigadier

CCP : Edwige Maille (Assistante Familiale – Corneilhan)
Mireille Plaquet (Assistante Familiale – Saint-Jean-de-Cornies)
Lydie Vachier (Assistante Familiale – Lespignan)
Nadia Touzini (Assistante Familiale – Corneilhan)
Marie-Claude Della-Giustina (Assistante Familiale – Pouzols)
Florence Therme (Assistante Familiale – Riols)
Marie-Cécile Colomer (Conseillère d'insertion – Montpellier)
Cynthia Jean-Pierre (Assistante Familiale – Bassan)

LES MEMBRES DU CONSEIL MÉDICAL

Catégorie A : titulaire Sylvie Urbin, suppléants : Maillis Lab et Emmanuel Samson
Catégorie B : titulaire Sonia Yaklo, suppléants : Patrick Trubner et Karine Lizon

MODALITÉ DE VOTE EN INSTANCE POUR LES ÉLU.ES ET REPRÉSENTANT.ES FSU

Depuis sa création, la FSU Territoriale de l'Hérault, s'est engagée, au département de l'Hérault, dans des modalités de vote qui excluaient l'abstention dans les instances. En effet nous considérions que si nous nous présentions aux élections professionnelles pour représenter les agent.es nous ne pouvions pas exercer ce déport qui évite toute responsabilité dans l'issue du vote.

Par conséquent nous émettions un vote favorable si les élu.es estimaient le projet ou la mesure comme nécessaire, ou bien équilibrée, ou encore en accord avec les revendications et valeurs de notre syndicat, ou parfois attendue par les agent.es, ou enfin si aucun élément ne pouvait les amener au moment du vote à s'y opposer.

Ou alors nous émettions un vote défavorable si les élu.es estimaient que le projet ou la mesure présentée était défavorable aux agent.es, ou que le projet n'était pas assez abouti et qu'il était possible de l'améliorer, ou que les réponses à nos questions en séances n'amenaient pas assez de garantie aux agent.es.

Dès lors l'abstention, c'est-à-dire la non expression de la voix de la FSU, nous paraissait ne pas être en cohérence avec notre engagement, d'autant plus que, depuis 2018 chacun de nos votes a été assumé et expliqué aux agent.es dans nos communications.

Nous proposons de poursuivre cet engagement.

TEMPS SYNDICAL : REPARTITION ET UTILISATION

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Droits issus des éléctions professionnelles du 8 décembre 2022 :
ASA17 : 2342,61 heures/an
DAS : 411,95 heures/mois

Attribution et utilisation du temps à valider par les adhérent.es :

Sylvie Urbin : 50% (secrétariat général, coordinatrice FSU de la CAP et de la DGA-ECJSL, coanimation secteur Education, élue CST et CAP)

Maillis Lab : 50% (Secrétariat de section, Trésorerie, coordinatrice DGA-SD, Elue CST, membre du Conseil Délibératif National du SNUTer-FSU)

Ahmed Ahmia : 50% (Secrétariat de section, Elu CST et FSSSCT, coordinateur FSU de la FSSSCT, Secrétaire de la FSSSCT, co-animateur du secteur assistants familiaux)

Stéphanie Fayolle : 50% (Elue FSSSCT, chargée du développement pour l'ouest du département)

Philippe Urbin : 50% (Elu CST et FSSSCT, coordinateur CST, co-animateur du secteur assistants familiaux)

Sonia Yaklo : 20% (Elue FSSSCT, coordinatrice du secteur Petite enfance)

Patrick Trubner : 50% (Elu CST, FSSSCT, coordinateur de la DGA-AT)

Laetitia Broquediz : 50% à compter du 01/09/2023 (Elue FSSSCT, missions à définir)

Emmanuel Samson : 50% (Secrétariat général, Elu CST, co-animateur du secteur éducation, coordinateur DGA-RH et AG, membre du Bureau Délibératif National et secrétaire national de la FSU Territoriale en charge de la communication, Représentants suppléant de la FSU au Haut Conseil du Travail Social).

TEMPS SYNDICAL : REPARTITION ET UTILISATION

COMMUNE DE ST JEAN DE VÉDAS

Droits issus des éléctions professionnelles du 8 décembre 2022 :

ASA17 et DAS : 26,25 heures/ mois

Attribution et utilisation du temps à valider par les adhérent.es :

Corrinne Bonniol : 13h13/mois (Secrétariat de section, Elue et coordinatrice CST)

Emilie Lugagne : 13h13/mois (Secrétariat de section, Elue CST et FSSSCT et coordinatrice FSSSCT)

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Le Bureau a une fonction statutairement exécutive, il conserve un aspect délibératif concernant la gestion, l'organisation et les décisions « du quotidien » en soutien au Secrétariat général.

« C'est l'organe exécutif de la Secon Syndicale. Il met en œuvre et veille à la bonne exécution des mandats, orientations et délibérations du Congrès et du Conseil de Section, ainsi qu'au bon fonctionnement de la section. Il est garant du respect des statuts. Il est compétent pour prendre toute décision urgente et en informe dans les meilleurs délais les membres du Conseil de Section. Les membres du bureau ont un rôle de représentation, d'animation et d'administration de la Section Syndicale. Il rend compte de son activité au Conseil de Section. » (Art. 12 des Statuts)

Liste proposée au vote des adhérent.es

Membres de droits :

Secrétariat général (secrétaire et secrétaire adjoint, trésoriers, secrétaire de section)

Sylvie Urbin et Emmanuel Samson (secrétariat Général du SNUTER34),
Maillis Lab et Tamaya Hiéramente (Trésorerie du syndicat),
Corrinne Bonniol, Emilie Lugagne et Ahmed Ahmia (Secrétariat de sections)

Membres désignés :

Bénéficiaires de décharges pour activité syndicale et/ou adhérents ayant des mandats ou activités spécifiques et/ou nationales.

Valérie Demange (Chef de service Capestang) : Elue au Bureau Délibératif National de la FSU Territoriale)
Lionel Clariana (Directeur – Montpellier) : Co-animateur du Secteur national travail social de la FSU Territoriale)
Christophe Bloch (Chef de projet informatique) : Administration du site internet SNUTer34.

Membres représentant.es FSU :

Bénéficiaires de décharges pour activités syndicales (DAS) et élu.es ou représentant.es FSU en instances (CST, FSSST, CAP et CCP) ou membres actifs des secteurs qui souhaitent entrer au Bureau Exécutif.

Stéphanie Fayolle (Assistante des Service social – Béziers)
Patrick Trubner (Gestionnaire comptable – Montpellier)
Eric Ancey (Chef de groupe Espaces Verts – Montpellier)
Sonia Yaklo (Auxiliaire de Puériculture – Montpellier)
Laetitia Broquediz (Assistante des service social – Montpellier)
Claudia Beldame (Assistante des service social - Sète)
Mickael Dupont (Gestionnaire de Bâtiment – Montpellier)
Emilie Calabuig (Assistante administrative – Mèze)
Jean-Pierre Allenne (Assistant administratif – Lattes)
AssFam 1
AssFam2

OCCUPATION ET AMÉNAGEMENT DES LOCAUX SYNDICAUX / DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT

BÉZIERS-FOCH / OUEST DU DÉPARTEMENT

Local syndical de Béziers-Foch

Depuis les dernières élections professionnelles (décembre 2022), et l'augmentation de la représentativité de la FSU au sein de la collectivité nous souhaitons multiplier nos actions au plus près des agents en se déployant sur l'ensemble du territoire héraultais. Pour ce faire nous avons notamment réinvesti le local syndical de l'hôtel du Département de FOCH à BEZIERS, local partagé avec les autres Organisations Syndicales, pour en faire un espace plus repérant, accueillant et propice aux échanges avec les agents et au bien-être de ceux qui l'occupent dans le cadre de la qualité de vie au travail. La FSU y est essentiellement présente le lundi (tel 49.17). Enfin, toujours dans un souci de proposer un maximum de proximité avec les agents, la FSU va proposer dès ce mois de juin 2023 des rencontres sur les sites de travail à la demande des agents ou de sa propre initiative.

MONTPELLIER ALCO

MONTPELLIER MAISON DES SYNDICATS

Peu investi jusqu'ici le bureau du SNUTer34 à Antigone (Maison des syndicats) n'a pour l'instant fait l'objet d'aucun investissement au-delà de ceux qui ont consisté au maintien d'un ordinateur fixe sur le lieu. Au regard d'un engagement toujours plus important de nos militants et s'il devait être davantage utilisé nous reverrons son aménagement en lien avec la FSU34 et le SNUIPP34-FSU qui y finance les frais généraux.

COMMUNE ST JEAN DE VÉDAS

Un local accessible, libre et autonome en faveur de la seule FSU devient la priorité des priorités à St Jean de Védas ou la municipalité semble trainer des pieds pour satisfaire ce droit.

COMPTES 2022

Les comptes 2022 seront mis a disposition des adhérent.es lors de l'AG pour validation.

Proposition de création d'une ligne budgétaire annuelle pour frais exceptionnels (grève, frais inattendus et conséquents, frais de justice, investissements).

Assemblée Générale de la FSU Territoriale de l'HERAULT

SAUSSAN - Centre Culturel

Rue de l'Abreuvoir

Pour venir :

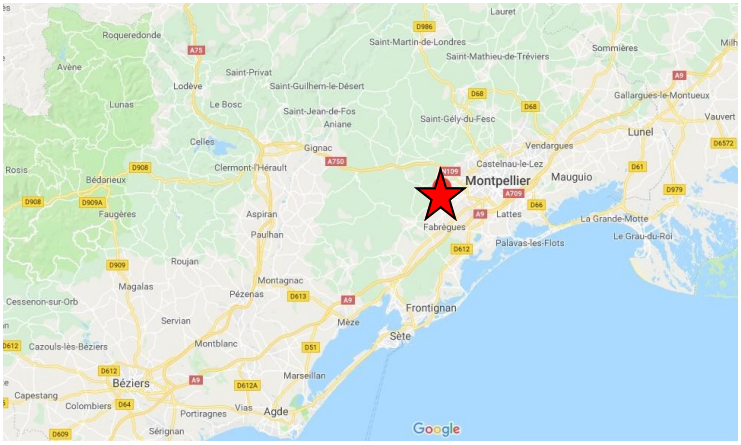

De Béziers par l'A9 :

- Sortir à Sète puis prendre direction Gigean puis Fabrègues sur la D613. A Fabrègues prendre la direction Saussan/Pignan.

De Béziers par l'A75 :

- Sortir à Saint Paul et Valmalle et prendre la direction Murviel lès Montpellier par la D27 puis Pignan et enfin Saussan/ Fabrègues.

De Montpellier :

- Sortir de Montpellier direction Lavérune puis Pignan, prendre ensuite la D27 direction Saussan/Fabrègues

De Lunel :

- **Par l'A9** : sortir à Saint de Védas et prendre la direction Fabrègues puis Saussan/Pignan
- **De Lunel** par la Grande Motte en direction de Carnon, Villeneuve les Maguelonne, Fabrègues puis Saussan.

Le Centre Culturel de Saussan se situe rue de l'Abreuvoir. **Il n'est pas possible de se garer devant la salle**. Un parking facilement accessible se situe rue des Pénitents (en face de la MJC). Il est aussi possible de se garer dans certaines rues adjacentes.

Parking

Centre Culturel

Le co-voiturage présente plusieurs intérêts (écologique, social) donc n'hésitez pas à nous signaler si vous souhaitez que nous vous informions de départs communs possibles.
Pour rappel les frais de déplacement sont remboursés aux adhérents à hauteur de 0,20 cts d'euros le kilomètre (dès lors qu'ils sont supérieurs de 10 kms au trajet domicile-travail) + frais de péage (sur justificatif).

COMMENT VOTER ?

Les votes sont exprimés uniquement en présentiel, il n'y donc pas de possibilité de vote par correspondance. Seul.es les adhérent.es à jour de leur cotisation ont le droit de vote. Un carton de vote vous sera donné à votre arrivée avec l'ensemble des documents liés aux votes. Les personnes invité.es n'ont pas le droit de vote.

Il est aussi possible d'adhérer sur place.

Afin de vous accueillir au mieux et de prévenir les gaspillages veuillez nous indiquer votre éventuelle impossibilité d'être présent.es sur cette assemblée générale. Merci par avance !

LA FSU TERRITORIALE
snuter34fsu@yahoo.com Tel : 07.83.83.77.65 www.snuter-fsu.fr